

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois. 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne. RÉCLAMES : 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAI

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 30, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, le à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8

ROUBAIX, 5 NOVEMBRE 1872

Lettre de M. F. Boyer.

La Gazette de Nîmes nous apporte une lettre de M. F. Boyer, député du Gard, à ses électeurs ; elle n'occupe pas moins de sept colonnes. Si bonnes que soient les choses contenues dans cette lettre, nous ne saurions la reproduire en entier ; nous en détachons les passages ci-après :

Formulant lui-même un serment qu'on ne lui demandait pas, mais qui était dans la pensée de tous, M. Thiers a dit : « Je vous en donne la parole d'un honnête homme ; lorsque je vous remettrais le pouvoir que vous m'avez confié, aucune des questions qui ont été réservées n'aura été altérée par une infidélité de notre part. »

Le jour viendra, il n'est peut-être pas éloigné, où l'Assemblée, tout en rendant un nouvel hommage à son infatigable dévouement et à ses importants services, devra demander compte au chef du pouvoir des scrupules de sa fidélité.

Mais qu'elles qu'aient pu être les hésitations ou les oublis de l'élu de Bordeaux, la situation n'est pas changée, et les termes du problème demeurent les mêmes.

L'Assemblée nationale ne se retirera pas sans avoir donné un gouvernement à la France : c'est son mandat, son devoir. Elle devra tôt ou tard choisir entre la Monarchie et la République.

Les événements se pressent, et je crois que ce sera bientôt...

J'ai vu de près les dangers des expédients et les effets d'une politique indécise, et mes appréhensions n'ont fait qu'augmenter.

J'ignore ce que décidera l'Assemblée, mais je sais bien ce que je ferai, et surtout ce que je ne ferai pas. — Je l'ai dit à nos amis :

Je ne proclamerai pas la République...

La France, d'ailleurs, est monarchique. Elle l'est, si l'on peut ainsi parler, jusqu'à l'idée fautive, à l'abus, jusqu'à la dictature. Pour échapper à la révolution et à l'anarchie, elle se jette dans les bras d'un « sauveur » ; elle subit la loi d'un homme, et demande trop souvent le repos à la monarchie révolutionnaire. La vie au jour le jour paraît lui suffire ; elle respire, pourvu qu'un maître vienne lui dire : « L'ordre, j'en réponds. »

Mais l'expérience est là, avec ses révélations et ses enseignements ; les institutions révolutionnaires s'en vont comme elles étaient venues, par accident. Une émeute, un coup de main heureux les avait établies, une crise les emporta. Le désordre recommence, et après de trop longues et de trop douloureuses épreuves, c'est encore la dictature qui revient, et c'est la liberté qui paie le prix de la sécurité promise.

J'entends dire : « Le remède à cette situation, que tout le monde déplore, est dans l'acceptation de la République. » Et comme s'ils étaient déjà effrayés par

le mot, ceux qui le prononcent et qui prennent l'expédient, s'empressent d'ajouter, pour se rassurer eux-mêmes : la République conservatrice.

Quelle est la valeur de cette locution toute nouvelle dans la langue politique, qui, d'ordinaire, désigne chaque institution simplement par son nom ? On dit : la Monarchie, l'Empire, la République. S'est-on jamais avisé de parler de la Monarchie conservatrice ?

On ajoute, toujours pour rassurer les timides : Il faut que les conservateurs s'emparent de la République et l'arrachent aux mains des républicains. Mais est-il possible de décider ceux qui, par raison bien plus que par sentiment, croient à la nécessité de la monarchie en France, à désertier leurs convictions et à concourir à l'établissement d'un régime qu'ils jugent aussi périlleux qu'impossible ? C'est leur demander une résolution qui blesse à la fois le bon sens, la conscience et la logique. La netteté des situations et, il faut l'avouer, la loyauté des relations politiques ne peuvent que perdre à de pareils compromis.

La République conservatrice, si elle pouvait exister, ne serait qu'une étape vers la République radicale...

La République périrait, comme toujours, par les mains des républicains. La première a été emportée par la Terreur, la seconde par les journées de juin, la troisième l'eût été infailliblement par la Commune — cette « seconde Terreur » — si le gouvernement de M. Thiers eût été « la République », et si la permanence de l'état de siège n'eût soutenu son autorité.

Aussi le mot de M. de Metternich est-il toujours vrai : « La République pourra reparaitre en France comme une tempête, jamais comme un gouvernement. »

... Où en est M. Thiers avec la République conservatrice ? Où sont ses alliances ?

On vient de le voir à Berlin. Jamais l'isolement de la France ne fut plus complet, et l'on ne peut oublier qu'après les désastres du premier Empire, elle était convoquée au congrès de Vienne et y occupait une place honorable, malgré ses malheurs.

Aujourd'hui, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et le nouvel empire d'Allemagne, unis par une étroite alliance, forment autour de nous comme un cercle de fer, tandis que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie se contentent de nous envoyer quelques souhaits. Toutes ces puissances épient la France, comptent ces convulsions et attendent les événements pour agir. Quant aux Etats secondaires, ils ne peuvent rien, sous l'œil jaloux et la prépondérance de la Prusse.

Quels que soient les découragements ou les défaillances dont nous sommes les témoins, je ne puis croire que l'Assemblée monarchique de Bordeaux, que les élus du 8 février proclament la République. Ceux qui demandent la dissolution, avec tant d'insistance, sont évidemment de mon avis.

A l'heure du scrutin, bien des hésitations se produiront, les responsabilités se dessineront avec toute leur gravité,

et d'honnêtes scrupules viendront arrêter des entraînements irréfutés.

C'est dans le parti orléaniste que la Droite trouvera ses alliés naturels et c'est de son vote, il faut le reconnaître, que dépendront le succès ou l'échec. Il compte des partisans convaincus de la Monarchie que des sentiments tout personnels ou des fortunes diverses avaient groupés autour du trône de Juillet. Et vous m'avez fait l'honneur de me placer, dans votre députation, auprès de l'un des plus fermes et des plus loyaux représentants des idées d'union monarchique.

Les princes d'Orléans ne conseilleront pas à leurs amis de voter pour la République. Les déclarations de M. le comte de Paris sont trop nettes pour que le doute puisse exister sur ce point.

M. le comte de Paris était à Nîmes, il y a huit mois. Il y fut reçu par quelques anciens et honorables amis de sa famille, et, au cours de la conversation, il leur fit connaître ses préférences, ses craintes et ses souhaits. Il croit à la Monarchie, à son souvenir et à sa nécessité en France. Et quand il parle de Monarchie, il s'empresse d'ajouter : Il n'y en a qu'une ; le Roi, c'est M. le comte de Chambord. Il affirme qu'il ne songe pas à refaire 1830.

Et, provoqué par la publication d'une note, heureusement imprudente, l'organe des princes d'Orléans répondait naïvement :

« Nous n'avons jamais dit que nous étions disposés à nous associer à l'expérience républicaine, mais seulement à y assister. La différence est grande. »

Les députés orléanistes ne concourront donc pas à la fondation de la République...

Mais le temps presse, et je crois que l'Assemblée nationale devra se hâter de mettre fin au provisoire, qui ne profite qu'à la Révolution...

FERDINAND BOYER, député du Gard.

Une dépêche signée par M. Daboncau, président de l'exposition de Lyon, nous apprend que nous avons été induits en erreur et qu'aucune démarche n'a été faite auprès de M. Gambetta pour présider la distribution des récompenses qui aura lieu dimanche prochain. Cette cérémonie sera présidée par un haut fonctionnaire du ministère du commerce, le ministre lui-même ne pouvant venir.

Quelques journaux français, se disant républicains, prétendaient avoir fait une trouvaille ; ils annonçaient que l'Observateur romano, qui a des rapports avec le Vatican, se prononçait pour la République conservatrice définitive, selon la théorie de M. Thiers. Ces journaux n'avaient pas traduit, mais trahi la pensée de l'Observateur, qui leur répond aujourd'hui :

« On pouvait facilement découvrir, par le texte de notre article, que nous ne donnions pas une adhésion à la politique de M. Thiers, ni moins encore que nous soutenions la convenance, l'opportunité de la forme républicaine, de préférence à la monarchie, comme futur gouvernement de la France. Cette thèse est, à notre avis, une thèse absurde ; elle

répugne à nos principes, à nos convictions, à nous qui sommes fidèles à la justice, au bon droit et à la légitimité. »

Il va de soi que ces feuilles, dites républicaines, n'auront pas la loyauté de se rectifier.

Nous lisons dans la Décentralisation, de Lyon :

« Une lettre d'une ville importante nous assure que le préfet vient de se séparer de sa femme... après bataille. »

« On raconte de très-belles choses sur la vie qui se mène dans la préfecture de cette ville. »

« On ajoute que les sous-préfets du département parlent de donner leur démission, si le préfet est maintenu. »

« Nous n'avons pas besoin de dire que le fonctionnaire dont il s'agit est un républicain accentué. »

Au grand déplaisir du Times, la Chambre de commerce de Manchester vient de publier une dernière protestation contre le nouveau traité de commerce ; elle attaque résolument toute concession qui impliquerait une renonciation aux principes libre-échangistes, quel que soit l'avantage temporaire qui en serait le prix. Le journal de la Cité trouve ces réclamations exagérées, et pense que l'abolition de la surtaxe de pavillon suffit pour justifier l'attitude du gouvernement anglais.

L'entreprise pour faire ériger par souscription un monument à M. Thiers est tombée sous le ridicule. Il y a eu partout des éclats de rire pour réponse. Il paraît même que dans le comité organisateur on avait mis des noms sans l'autorisation de ceux qui les portent. Ainsi, M. Ménault, conseiller général de Seine-et-Oise, a protesté contre l'insertion de son nom. M. Barral proteste également. Enfin, le fidèle Achate, le conseiller intime, M. Barthélemy Saint-Hilaire, pour prévenir un fiasco plus solennel, a écrit aux promoteurs de l'entreprise, les priant d'y renoncer.

LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)